

Commission Nationale Nage en Eau Vive

Modifications du Règlement Compétition Applicables à Partir du 15/09/2017 Saison 2018

Certificat Médical

Depuis le premier Septembre 2016, la validité du certificat médical pour les compétitions de Nage en Eau Vive passe à 3 ans.

A compter du 1^{er} juillet 2017, pour les renouvellements de licence, les sportifs devront remplir, dans l'intervalle de ces trois ans, un questionnaire de Santé (Cerfa_156991).

Modification des catégories

Poussin (P)	- de 10 ans
Benjamin (B)	10-11 ans
Minime (M)	12-13 ans
Cadet (C)	14-15 ans
Junior (J)	16-17 ans
Sénior (S)	18-34 ans
Vétéran (V1 à V ?)	A partir de 35 ans
Masters (M1 à M4)	A partir de 35 ans

La catégorie Vétéran est organisée par tranches d'âges de 5 années :
V1 = 35 – 39 ans ; V2 = 40 – 44 ans ; V3 = 45 – 49 ans ; etc...

La catégorie des Masters est organisée par tranches d'âges de 10 années :
M1 = 35 – 44 ans ; M2 = 45 – 54 ans ; M3 = 55 – 64 ans & M4 = + de 65 ans.

Entre les catégories Vétéran et Master, pour une simplification des résultats, nous avons opté pour les catégories Masters.

Nous procédons aux modifications de notre règlement compétition conformément à la demande de Comité Directeur National.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.